

Travail et psychologie un lien vers la santé



Par
**Rose-Marie
Charest**
M.A., PRÉSIDENTE

AU COURS des dernières années, les problèmes en santé mentale sont devenus l'une des premières, sinon la première cause d'absentéisme au travail. Constat inquiétant, sur lequel se penchent bon nombre de psychologues. En fait, tant les psychologues cliniciens, particulièrement ceux qui travaillent dans le cadre de programmes d'aide aux employés, que les psychologues du travail sont interpellés par cette question de la santé psychologique au travail.

La question souvent posée par les décideurs, les syndicats et les employés eux-mêmes concerne le rôle du travail dans le déclenchement de troubles de santé mentale chez les travailleurs. On reconnaît de plus en plus l'importance des facteurs organisationnels non seulement sur la motivation, mais sur le bien-être psychologique du travailleur. On sait aussi, bien entendu, qu'une personne fragile risque d'être plus vulnérable au stress. Il faut toutefois sortir de ce clivage personne-organisation, employeur-employé, et considérer le facteur interaction personne-environnement, dans ce domaine comme dans d'autres. En effet, la population active n'est pas composée que de forces de la nature, ces êtres invincibles et performants, pour ainsi dire imperméables aux contraintes de leur environnement. Les entreprises emploient des gens qui y sont plus sensibles, d'autres qu'il influence moyenne-

ment, d'autres encore qu'il n'affecte que peu. Et elles ont besoin de toutes ces personnes, tout comme celles-ci ont besoin d'un travail.

Je salue l'implication grandissante des psychologues dans le monde du travail. Les psychologues du travail, lorsqu'ils aident les entreprises et les organisations à mieux performer, ne le font pas au détriment des individus. Au contraire, ils permettent aux gestionnaires de composer avec l'ensemble des travailleurs, les forts tout autant que les faibles. Ils épaulent les dirigeants pour identifier la bonne personne à la bonne place en débordant du cadre strict des compétences techniques et contribuent à ce que les travailleurs soient formés, motivés et en santé, toutes choses qui ne peuvent que les rendre plus productifs. Quant aux psychologues cliniciens, ils viennent en aide à ceux et celles qui sont aux prises avec des difficultés personnelles, reliées ou non à leur travail mais qui, dans un cas comme dans l'autre, risquent de nuire à leur santé, à leur bien-être et à leur équilibre. Cela non plus ne se fait pas en opposition avec le travail, mais en recherchant l'harmonie avec cette part importante de la vie de la personne.

La communication efficace entre les psychologues qui œuvrent dans ces différents secteurs est essentielle : ce sont eux qui peuvent le mieux faire comprendre aux dirigeants le lien entre l'organisation du travail et la santé des travailleurs. C'est grâce au travail conjugué des uns et des autres que les gestionnaires tiendront compte des différents facteurs responsables de la maladie et comprendront combien il est souhai-

table, pour les organisations tout autant que pour les individus, de la prévenir et non de simplement la traiter quand elle survient.

Qu'ils agissent auprès d'entreprises ou qu'ils œuvrent en PAE, les psychologues qui se consacrent au monde du travail sont appelés à remplir des missions fort différentes qui ne sont pas suffisamment connues dans leur spécificité, tant par les entreprises que par le public, voire par leurs collègues psychologues et les autres professionnels. La diffusion de cette information revêt une importance capitale si l'on veut pleinement accomplir notre mission de rendre les services des psychologues accessibles à ceux qui pourraient en bénéficier. Or, dans les milieux de travail, nombreux sont ceux qui pourraient et souhaiteraient faire appel aux connaissances et aux services des psychologues.

Il faudra nécessairement préciser les services qui existent, ce que chacun peut faire et les possibilités de travailler ensemble à résoudre un problème à multiples volets. Un tel effort a été fait pour les psychologues en CLSC où l'Ordre et l'Association des psychologues en CLSC ont travaillé conjointement à produire un document qui servira aux uns et aux autres à mieux faire connaître les services auxquels peut s'attendre la population qui consulte en CLSC. Nous serons heureux de faire de même pour le secteur du travail et, éventuellement, pour tout autre secteur.

Vos commentaires sur cet éditorial sont les bienvenus à : presidence@ordrepsy.qc.ca